

Projet de procès-verbal de la première réunion du comité de développement agricole de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, tenue le mardi 9 septembre 2025 à 13h00, au Centre culturel de Caraquet.

Étaient présents :

Reno Poirier
Alexis Légère
Alexandra Caissie
Marion Tétégan Simon
Dorice Pinet
Jeanne d'Arc Lavoie

Benjamin Kocyla, CSRPA
Cédric Vienneau, CSRPA
Sophie Bertin, CSRPA
Claude Gallant, CSRPA

Étaient absents :

Jesse Chiasson
Vanessa Haché Breau

Monsieur Benjamin Kocyla, directeur du Service d'urbanisme, a appelé la réunion à l'ordre à 13h05, souhaitant la bienvenue aux membres du comité et les remerciant de leur engagement envers le mandat qui leur a été confié. Comme il s'agit de la toute première réunion du comité, monsieur Kocyla en a profité pour faire un tour de table, afin de permettre aux membres de se présenter et de décrire leur rôle au sein de la communauté. Cela a permis de donner un aperçu de la façon dont l'expérience et les connaissances de chacun pourraient être d'un apport bénéfique dans le développement des actions à prendre et des priorités à établir.

CDA25 – 01

ORDRE DU JOUR :

- A. Adoption de l'ordre du jour**
- B. Lecture du mandat**
- C. Nomination du président**
- D. Nomination du secrétaire**
- E. Priorisation des actions**
- F. Autres**

Après vérification, monsieur Cedric Vienneau, appuyé de monsieur/madame Marion Tétégan Simon, a proposé l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

CDA25 – 02

B. Lecture du mandat

Monsieur Benjamin Kocyla procède à la lecture du mandat du comité de développement agricole. Monsieur Kocyla apporte certaines précisions et explique que le CDA relève du conseil d'administration de la CSRPA. Il a expliqué qu'il est important de prioriser les actions et de prendre des mesures cibles pour réaliser les objectifs du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Il en profite également pour apporter certaines précisions relatives au rôle du président

ainsi que du rôle des membres du comité. Monsieur Kocyla renseigne les membres concernant la procédure d'élection du président. Finalement, monsieur Kocyla fait une brève mention du code de déontologie de la CSRPA, indiquant aux membres qu'il va leur partager ce document afin de leur permettre de mieux se familiariser avec les différents aspects de leur rôle.

Par la suite, monsieur Kocyla demande aux membres s'ils avaient des questions.

Les seuls points de questionnement des membres étaient en lien avec le droit de vote des personnes présentes mais qui sont également membres du personnel de la CSRPA.

Monsieur Kocyla explique que les représentants de la CSRPA pour l'urbanisme et le développement économique ont le droit de vote. Il ajoute que dans le cas de monsieur Cédric Vienneau et madame Sophie Bertin, ceux-ci n'ont pas droit de vote, monsieur Vienneau assistant à titre d'observateur, et madame Bertin agissant à titre de secrétaire.

CDA25 – 03

C. Nomination du président

Monsieur Benjamin Kocyla est désigné président d'élection et procède à l'élection des dirigeants 2025-2027 du comité de développement agricole de la CSRPA.

Monsieur Kocyla annonce l'ouverture des nominations pour le poste de président.

Madame Jeanne d'Arc Lavoie propose la nomination de monsieur Benjamin Kocyla.

Le président d'assemblée demande à trois reprises s'il y a d'autres nominations venant de la salle concernant le poste de président.

Monsieur Benjamin Kocyla est donc élu par acclamation au poste de président(e) du comité de développement agricole de la CSRPA.

CDA25 – 04

D. Nomination du secrétaire

Monsieur Kocyla annonce maintenant l'ouverture des nominations pour le poste de secrétaire.

Monsieur Alexis Légère propose la nomination de madame Sophie Bertin.

Le président d'assemblée demande à trois reprises s'il y a d'autres nominations venant de la salle concernant le poste de secrétaire.

Madame Sophie Bertin est donc élue par acclamation au poste de secrétaire du comité de développement agricole de la CSRPA.

Par la suite, monsieur Claude Gallant s'est joint au groupe par visioconférence.

CDA25 – 05

E. Priorisation des actions

Monsieur Benjamin Kocyla présente au groupe un document élaboré en lien avec les recommandations proposées sur les actions à prendre pour atteindre les objectifs du PDZA. Dans le but de mieux orienter les actions à prendre, il faut d'abord attribuer une cote de priorité à chacune des actions figurant au document. Monsieur Kocyla invite également les membres à partager leurs commentaires et suggestions dans la priorisation des actions du comité.

Par ailleurs, madame Marion Tétégan Simon a offert d'imprimer, pour chacun des membres du comité, une copie du plan d'action, afin qu'ils puissent en prendre davantage connaissance et s'y référer au besoin.

Tout au long de la présentation, les membres ont posé diverses questions et émis des commentaires pertinents, mettant davantage en évidence les enjeux et les défis auxquels les agriculteurs doivent faire face. Les membres s'entendent pour dire qu'il devrait y avoir une plus grande considération par les municipalités envers les besoins des agriculteurs, dans la planification du territoire.

Un important travail a été réalisé lors de cet exercice, mais par faute de temps le comité a dû s'arrêter avant d'avoir terminé de passer en revue le document sur la priorisation des actions. Une autre rencontre sera donc à prévoir au cours des prochaines semaines afin de finaliser ce travail, et ainsi permettre de commencer à mettre de l'avant les actions jugées les plus prioritaires. Monsieur Kocyla a indiqué aux membres qu'il communiquerait avec eux prochainement afin de vérifier la disponibilité de chacun dans le but de fixer une prochaine rencontre.

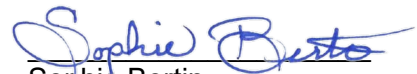
CDA25 – 06

F. Autres

Étant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été épuisés, le président du comité a prononcé la clôture de la réunion à 14h57.



Benjamin Kocyla, UPC, MICU
Président du Comité
Directeur du Service d'urbanisme



Sophie Bertin
Secrétaire